

Communiqué de presse

Solidarité incendies en Gironde : La Ville de Talence se mobilise

Face aux incendies qui touchent actuellement le département et entraînent l'évacuation de nombreuses personnes, la Ville de Talence s'associe à l'élan de solidarité mis en place à l'échelle départementale.

Le Parc des Expositions de Bordeaux-Lac a été mobilisé pour accueillir les personnes évacuées et coordonner leur prise en charge. Afin de soutenir ce dispositif, et venir en appui aux personnels de secours mobilisés, la Ville de Talence met en place une cellule de solidarité à l'Espace François Mauriac, rue du Professeur Arnozan, pour centraliser les propositions d'aide de la population et organiser l'acheminement des dons et des bénévoles.

Un point d'accueil unique à l'Espace François Mauriac

À partir d'aujourd'hui, les habitants souhaitant se mobiliser peuvent se rendre à l'Espace François Mauriac où des agents municipaux et des élus les accompagneront :

- Le vendredi 24 juillet : de 16 h à 19 h
- Du samedi 25 au mardi 28 juillet minimum : de 10 h à 13 h et de 16 h à 19 h

Deux formes de soutien sont proposées :

➤ Appel à bénévoles

La Ville de Talence centralise les candidatures des habitants volontaires afin de renforcer les équipes mobilisées au centre d'hébergement du Parc des Expositions de Bordeaux-Lac.

Les personnes souhaitant apporter leur aide peuvent se présenter directement à l'Espace François Mauriac.

Les propositions de bénévolat seront ensuite transmises au service en charge de la cellule de crise. Afin de ne pas désorganiser l'accueil des personnes évacuées, il est demandé de ne pas se rendre directement au Parc des Expositions de Bordeaux-Lac.

Merci à toutes celles et ceux qui souhaiteront donner un peu de leur temps.

➤ Appel à dons

L'Espace François Mauriac est également le point de collecte des dons pour les personnes évacuées. Talence centralise les produits collectés puis assure leur acheminement vers le centre d'accueil : aucun don ne doit être déposé directement au Parc des Expositions.

Les besoins prioritaires sont :

- eau
- denrées sèches et non périssables uniquement
- produits d'hygiène (gel douche, savon, protections féminines)
- couches, lingettes, biberons, lait infantile



- vêtements
- matériel pour animaux : cages, laisses, gamelles, croquettes pour chiens et chats, litière.

Informations pratiques

Pour toute question concernant l'appel à solidarité organisé par la Ville de Talence :

- rendez-vous sur www.talence.fr/solidarite-incendie/
- contactez la mairie au 05 56 84 78 33 (de 10 h à 13 h et de 16 h à 19 h)

Pour toute autre question concernant la situation et son évolution, une cellule d'information est ouverte au 09 70 80 90 40, de 9 h à 17 h (tapez 1 pour la Gironde).

Talence apporte son soutien aux secours mobilisés

Dans cette épreuve, la Ville de Talence adresse son entier soutien aux sapeurs-pompiers, aux forces de sécurité, aux personnels de secours ainsi qu'à l'ensemble des acteurs mobilisés, jour et nuit, pour lutter contre les flammes, protéger les populations et préserver les territoires.

Par mesure de prévention, un arrêté municipal a également été pris afin de fermer temporairement les bois de la commune (Thouars, Curval, Triaire Sourreil et Laffite).

Cette fermeture est une simple mesure de prévention qui vise à prévenir tout risque de départ de feu et à éviter de solliciter davantage les services de secours, déjà fortement mobilisés.

Vigilance rouge : adoptez les bons gestes

La Gironde est placée en vigilance rouge pour le risque de feux de forêt. Pour protéger votre sécurité et faciliter le travail des secours, il est essentiel d'adopter les bons réflexes et de respecter les consignes des autorités.

Les conseils pratiques sont disponibles sur le site de Bordeaux Métropole : www.bordeaux-metropole.fr/actualites/vigilance-rouge-feux-foret-pollution-atmospherique-alertes-renforcees.